

FSU 40

Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Flavien THOMAS
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828
Imprimé par: FSU Landes
97, Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Ensemble LANDES

MONT DE MARSAN PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le jeudi 11 avril 2024



Édito

Fonction publique : l'annonce d'une nouvelle réforme dont on ne veut pas !

Le 20 mars, à la suite de la journée d'action et de grève, qui a fait l'objet dans les Landes d'une belle mobilisation, Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, écrivait : « C'était la Fonction publique toute entière qui, à l'appel de notre fédération et d'une intersyndicale complète, avait porté haut, par la grève et les manifestations, le refus de cette société où tout ce qui fait du commun, à commencer par les services publics, est sous-financé, dégradé, pour être au final supprimé ou du moins largement réduit. Ce n'est pas un hasard que la mobilisation vienne de la Fonction publique, c'est-à-dire de ces personnels dont les missions telles que l'éducation, l'aide sociale, le soin, la protection, l'accompagnement, etc., sont les missions dont le niveau d'utilité sociale est proportionnel au mépris dans lequel les tient le pouvoir. »

Un des exemples les plus criants dans l'éducation est le mouvement sans précédent des personnels et des usager.es du 93 qui, depuis plusieurs mois, manifestent pour que les habitant.es de ce département aient accès au service public digne auquel ils ont droit.

Comme seule réponse de ce gouvernement, Stanislas Guerini propose une réforme qui laisse entendre que les problèmes de la

Fonction publique actuels seraient dus au statut des agents et seraient, d'une certaine manière, de leur responsabilité, ce qui est insupportable.

Les 3 axes annoncés ne laissent aucun doute : la remise en cause des catégories A, B et C, la rémunération au mérite et la fin du « tabou » du licenciement sont autant d'attaques contre les conditions de travail des agents. En supprimant les outils de protection contre l'arbitraire et en débridant une politique managériale du bâton et de la carotte, ce gouvernement se dote des moyens pour faire supporter encore plus par les agents les pénuries auxquelles il ne répond pas par ailleurs.

Comme pour chaque réforme, la charge est brutale, les délais raccourcis et s'appuie sur une dialectique faussée basée sur les difficultés parfois réelles mais qui ne justifient absolument pas les solutions annoncées et sur des principes dogmatiques qu'il faut déconstruire.

La FSU répond comme toujours sur le fond. Par exemple, elle porte la nécessité de réparer tous les effets néfastes de la loi du 6 août 2019, dite « de transformation de la fonction publique », que ce soit en termes de désordres pour les services ou les carrières des personnels, de perte d'une part du droit de participation des personnels par l'intermé-

diaire de leurs délégué.es, ou par les recours facilités au contrat quand, au contraire, il faudrait titulariser. Elle souligne ainsi l'importance de l'équilibre en droits et obligations et elle dénonce une fois encore la suppression des compétences des CAP, pourtant nécessaires pour parer le clientélisme et le favoritisme.

Un regard un tant soit peu sérieux montre que c'est de perspectives de carrière, de revalorisation des carrières et de la rémunération indiciaire dont les personnels ont besoin. La FSU prend le contrepied exact de l'orientation proposée qui vise à la seule reconnaissance prétendue des mérites individuels et collectifs quand c'est l'ensemble des personnels qui connaissent un décrochage accru de leurs carrières et de leur rémunération, notamment par rapport aux autres secteurs d'activité.

Si c'est bien au sein de nos collectifs de travail qu'il nous revient de construire les revendications qui conjuguent défense de l'intérêt général intrinsèquement lié à la Fonction publique et défense de nos métiers, comme sur le « choc des savoirs », il est urgent de créer les conditions d'une mobilisation massive pour dénoncer et combattre ces attaques contre nos statuts. Dans ce combat, **Un 1er mai dans la rue où chacun et chacune s'implique par l'acte de manifester est une étape à ne pas négliger.**

Flavien THOMAS co-secrétaire FSU des Landes



Appel syndical
et de la
jeunesse 1er
mai



Communiqué
Non au projet-
de loi Guerini



Campagne FSU :
revalorisation
pour toutes et
tous !

CHOC DES SAVOIR EN COLLÈGE : UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE LES CLASSES POPULAIRES



La publication de l'arrêté du 15 mars, contre l'avis unanime du Conseil Supérieur de l'Éducation et de l'ensemble des organisations syndicales est une véritable provocation.

C'est bien des groupes de niveau au collège que le gouvernement veut mettre en place dès la sixième en français et en mathématiques. En prétendant s'attaquer aux inégalités scolaires, cette réforme va, au contraire, les figer et les aggraver en réalisant un tri social au sein des établissements. Rappelons que l'application de la réforme se fait sans moyens supplémentaires et dans une logique de suppression de postes (-7 postes sur le 40).

Toutes les études sur le sujet démontrent que les groupes de niveaux creusent les inégalités sans faire progresser les élèves les plus faibles ni les meilleurs dans un climat de pression et de compétition. L'organisation et sa mise en place pourraient être davantage laissées aux établissements créant des différences d'enseignements d'un collège à l'autre. De nouveau, le privé pourra attirer des familles en arguant qu'il n'applique pas la réforme.

Afin de la financer, beaucoup de dispositifs vont disparaître au dépend des élèves et les conditions de travail des personnels seront largement impactées.

Dans le département des Landes, les remontées sont nombreuses : suppression des dédoublements en sciences, langues vivantes, LCA, etc, refus de temps partiels pour les professeurs de mathématiques et de français, perspectives d'emplois du temps intenable, perte de sens du métier face à

un projet réactionnaire et rétrograde qui prévoit notamment d'imposer des manuels labellisés et une pédagogie standardisée, faisant écho aux pratiques des régimes autoritaires. Le ministère, par ce biais, engage la transformation et la rétrogradation du métier d'enseignant.es, devenant un.e simple exécutant.e.

La réforme des concours de l'enseignement s'inscrit dans ce projet funeste de déqualification avec le recrutement de professeurs dès la L2.

Dans les Landes, des actions intersyndicales à l'initiative du Snes-FSU avec l'ensemble de la FSU en soutien ont été menées depuis le mois de janvier : campagne d'heures d'informations syndicales dans les établissements, tractages auprès des parents d'élèves soutenus par la FCPE, rassemblements devant les établissements (collèges Mitterand, Dussarat, Peyrehorade, Lubet Barbon), réunions publiques, assemblées générales, soutien à l'opération « collège mort », etc.

Les établissements landais enregistraient également des taux de grévistes importants lors des dernières journées de mobilisation.

Aujourd'hui, nous avons gagné la bataille de l'opinion publique et nous poursuivrons jusqu'au retrait du texte et l'abandon de ce projet de casse du Service Public d'Éducation.

Dans les Landes, nous ne trierons pas nos élèves à la rentrée.

Yan Négui du Snes-FSU des Landes

« Le travail » en F3SCT se poursuit tout au long de l'année !

Depuis le début de l'année, 246 fiches ont été rédigées dans les Landes dont 80% pour des risques psychosociaux (RPS).

Concernant les RPS, la grande majorité des signalements fait état d'agressions d'élèves sur des pairs et/ou sur des adultes, des agressions de parents, ou de mal-être au travail.

La FSU a obtenu du DASEN que soit transmis aux agent.es, signalant une agression de la part d'un.e élève ou d'un parent, le formulaire d'accident de service ainsi que les démarches pour la demande de protection fonctionnelle.

De nombreuses AESH en sont victimes lors des accompagnements d'élèves à besoins particuliers.

La FSU contacte tous les agents qui ont effectué un signalement pour les soutenir et leur proposer une aide et un accompagnement si les agents le souhaitent.

D'autres travaux ont été engagés par la F3SCT départementale depuis le début

de l'année.

Un travail sur le règlement intérieur des écoles dans le département est en cours de finalisation pour la rentrée prochaine afin d'apporter une réponse aux agressions des parents. Le but de ce nouveau règlement est de pouvoir faire une lettre de rappel à la loi, à destination des familles, en cas de remise en cause du travail des personnels.

Ce courrier de rappel à la loi est déjà utilisé dans le second degré depuis deux ans. Il doit être envoyé par la direction à chaque remise en cause de notre travail par un parent ou une famille.

Une deuxième priorité pour le département est celle de l'ambiance thermique dans les établissements. Les fortes chaleurs du mois de juin et septembre ont créé de la souffrance et des conditions de travail très difficiles avec souvent plus de 30°C dans les salles de classe.

La FSU a demandé à pouvoir organiser des visites d'établissement afin de mettre

en place des protocoles permettant de protéger la santé des personnels lors des épisodes de fortes chaleurs.

Deux visites vont se dérouler fin avril et début mai, avec le conseil départemental, afin de mener ce travail sur le bâti scolaire de deux collèges du département.

La FSU continue à encourager les personnels à saisir tout risque pour la santé et la sécurité au travail. Au-delà de la résolution d'une situation souvent douloureuse, résolution souvent décevante car sans solution immédiate, le but est l'amélioration des conditions de travail pour tous.

La délégation FSU F3SCT40
chsct40-fsu@ac-bordeaux.fr
06 44 73 23 39 (1er degré)
06 12 51 76 53 (2nd degré)



CHOC DES SAVOIRS DANS LE PREMIER DEGRÉ : DÉCRYPTAGE DE LA FSU-SNUipp, AGISSONS ENSEMBLE !

La politique éducative autour du "choc des savoirs" renforce une école inégalitaire et constitue une atteinte à la liberté pédagogique. La FSU-SNUipp continue à dire non au choc des savoirs. Notre analyse et nos outils pour convaincre.

à tou.tes car ils ont force de loi, et d'autre part la manière de les mettre en œuvre et le choix des supports d'enseignement, qui appartiennent aux Professeur.es des Ecoles, professionnels de la pédagogie.



QR code: Signez, faites signer la pétition nationale !

Les évaluations nationales : utiles ?

Pour la FSU-SNUipp, l'évaluation doit redevenir un geste professionnel qui appartient aux enseignant.es. Les enseignant.es doivent être formé-es à l'observation continue des élèves et des processus d'apprentissage, à l'analyse des productions, et à la compréhension des procédures, des points d'appui et des difficultés des élèves. Il est primordial de désacraliser l'erreur, de moins s'intéresser à ce que les

élèves savent ou ne savent pas, mais plutôt à ce qu'ils ou elles sont en train d'apprendre.

La FSU-SNUipp demande l'abandon des évaluations nationales.

LES OUTILS

Pour cela nous devons nous informer et informer les parents sur les risques conséquents de ce qui se prépare :

Le tract à l'attention des parents d'élèves, distribuable à la sortie de l'école

Le 4 pages à l'attention des enseignant.es



la pétition intersyndicale contre le "choc des savoirs"

la pétition intersyndicale contre les évaluations nationales



Le redoublement : efficace, vraiment ?

Pour la FSU-SNUipp, c'est par le renforcement de l'expertise enseignante permise par une formation initiale et continue de qualité, par la politique de cycle, par le renforcement des RASED que l'on peut lutter contre les difficultés scolaires.

Groupe de niveau, une aide pour les élèves ?

Pour la FSU-SNUipp, des effectifs réduits dans toutes les classes, le maintien de l'hétérogénéité, l'intervention des RASED et le renforcement de l'expertise enseignante sont des outils bien plus efficaces pour lutter contre les inégalités d'apprentissage.

Le Ministère doit entendre

102 alertes sociales en Novembre, plus de 4000 témoignages de souffrances en quelques semaines, une grève très largement suivie le 1er Février, des mobilisations contre la carte scolaire importantes partout en France, un mouvement d'ampleur en Seine St Denis... Il est temps que l'exécutif revienne à la raison et réponde aux revendications des personnels de l'Éducation Nationale.

Des manuels imposés... pour progresser ?

La FSU-SNUipp rappelle que la liberté pédagogique, inscrite dans la loi, permet de distinguer d'une part les programmes nationaux, qui s'imposent

L'action sociale : des fonds pour améliorer les conditions de vie des agents publics

Les prestations d'action sociale souffrent d'un grand déficit de communication de la part de notre administration. Le but est d'améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, par exemple dans les domaines de la restauration, du logement, de l'aide au maintien à domicile, de l'enfance et des loisirs. Poussée par les interventions de la FSU, la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAPF) a été contrainte de mettre en place des outils afin de faciliter les démarches pour obtenir ces différentes aides à travers un simulateur.

Utilisez le simulateur pour connaître les aides auxquelles vous avez droit.

(<https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-prestations-daction-sociale>)

L'action sociale est aussi destinée à aider les personnels à faire face à des situations difficiles. Des aides exceptionnelles, des prêts à 0% peuvent être accordés. Pour cela, un dossier est à constituer auprès des assistantes sociales des personnels de notre département. Il sera présenté ensuite en CDAS (Commission Départementale de l'Action Sociale) où siègent des représentants des personnels.

La délégation FSU40 de l'action sociale peut vous renseigner. N'hésitez pas à la contacter.

Vous trouverez les contacts sur notre site ainsi qu'un guide complet sur les prestations ministérielles.

<https://fsu40.fsu.fr/action-sociale-des-aides-pour-le-logement-la-restauration-la-culture-et-les-loisirs-ou-des-situations-tres-difficiles-un-guide-complet-a-votre-disposition/>

" Ecole de la diversité : une obligation et une richesse "

Etats Généraux de l'Enseignement Adapté

Le 14 mars 2024, une délégation FSU-SNUIPP de la commission départementale de l'Ecole Inclusive des Landes s'est rendue aux Etats Généraux de l'Enseignement Adapté à Paris. Une centaine de collègues se sont réunis pour dresser un cahier de revendications nationales afin de réaffirmer notre projet : toutes et tous capables, dans une école émancipatrice et réductrice des inégalités.

Cette initiative a permis au niveau de chaque département de faire un état des lieux des besoins et des revendications des personnels concernant les enseignements adaptés et spécialisés. Dans les Landes, une soixantaine de collègues se sont réunis régulièrement depuis la rentrée 2023 pour construire collectivement un état des lieux de l'école " inclusive " au niveau départemental : souffrance au travail, dégradation des conditions de travail et des conditions d'apprentissage, augmentation des élèves en grande difficulté scolaire et diminution des dispositifs dédiés, démantèlement des R.A.S.E.D., fermeture de classes en S.E.G.P.A. et injonctions d'inclusions, hyper individualisation des prises en charge des élèves dits à Besoins Educatifs Particuliers au détriment d'une pédagogie pour un collectif, absence de reconnaissance du métier d'A.E.S.H. et exigence d'un vrai statut, géné-

ralisation des orientations par défaut en Ulis (Ecoles, Collèges et Lycées) par manque de place en établissements spécialisés et difficulté de gestion de ces groupes car hétérogénéité des profils d'élèves accueillis au sein de ces dispositifs surchargés, difficultés d'accéder à la formation spécialisée et insuffisance de la formation initiale et continue,

Ces états généraux ont été l'occasion pour la délégation des Landes de porter au

niveau national les revendications départementales et d'échanger avec des chercheurs, Florence LEGENDRE et Stanislas MOREL, sociologues et maîtres de conférences.

Florence LEGENDRE a orienté son propos sur la diversité historique des élèves et sur l'apparition de catégories stigmatisantes, sur l'émergence d'une tension entre le collectif de la classe et l'hyper individualisation de la prise en charge des élèves.

Stanislas MOREL a abordé le processus de médicalisation de la grande difficulté scolaire et l'externalisation de sa prise en charge. Il remet en question le statut du diagnostic posé.

Philippe LUCAS de la FSU-SNUipp des Landes

Bibliographie : " Professeur.e.s des écoles : sociologie d'une profession dans la tourmente ", Charles Frédéric, Cacouault Marlaine, Katz Serge, Legendre Florence, Connan Pierre-Yves, Rigaudière Angelica (2023). " Les inégalités sociales d'apprentissage : perspectives interdisciplinaires de recherche entre sociologie de l'éducation et sciences cognitives ", Dans Raisons éducatives (2021)



2 1ER MAI UNITAIRE
#Stop64ans
2 4 ET POPULAIRE

DAX
10h30

Parc des arènes

Ni les actionnaires, ni les réactionnaires : un 1er mai pour les travailleurs et travailleuses

Contre l'austérité, pour la lutte contre la pauvreté

Contre les haines, pour une paix juste et durable

Contre la répression et les discriminations, pour la liberté syndicale et l'égalité

Pour une fonction publique renforcée et le respect des statuts et des agents !

